

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



**19^{EME} CONFERENCE DES DIRECTEURS GENERAUX DES
DOUANES DES PAYS TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT
FRANCOPHONES**

DISCOURS D'OUVERTURE DE

MONSIEUR AMADOU BA

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Dakar, le 27 octobre 2014

- **Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD) ;**
- **Excellences, Messieurs les Ambassadeurs ;**
- **Monsieur le Président de la 18^{ème} Conférence des Directeurs généraux des Douanes des Pays totalement ou partiellement francophones ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux des Douanes des pays totalement ou partiellement Francophones ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires techniques et Financiers, et des Organisations internationales et Communautaires ;**
- **Monsieur le Délégué général à l'organisation du XVème sommet de la Francophonie ;**
- **Mesdames et Messieurs les Délégués et Experts ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Distingués Invités,**

La cérémonie officielle d'ouverture de la 19^{ème} Conférence des Directeurs généraux des Douanes des pays totalement ou partiellement francophones, que j'ai l'honneur de présider ce matin, me donne l'heureuse occasion de transmettre à tous les participants les salutations chaleureuses et les souhaits de bienvenue de Son

Excellence Macky SALL, Président de la République du Sénégal et de l'ensemble du Gouvernement.

Notre pays est aujourd'hui honoré d'abriter ces assises de hauts responsables des Administrations douanières francophones.

Le choix de Dakar pour accueillir cette importante rencontre revêt à la fois un caractère symbolique et historique.

En effet, dans un mois se tiendra au Sénégal le XVème Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie, manifestation à laquelle le Chef de l'Etat accorde une importance capitale.

L'évènement est également historique dans la mesure où notre pays abrite pour la 2^{ème} fois la Conférence des Directeurs généraux des Douanes, après l'avoir accueillie en 1987.

La rencontre d'aujourd'hui qui se tient après celle de Bruxelles en 2013, est placée sous les thèmes importants de la mise en œuvre de l'Accord de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) sur la Facilitation des

Echanges, du partenariat avec le Secteur privé et de la coopération entre Administrations douanières.

Mesdames et Messieurs ;

Je serais particulièrement attentif à l'évaluation que vous ferez au cours de vos travaux, du niveau de mise en œuvre de la Déclaration de Bruxelles adoptée à l'occasion de la 18^{ème} Session de votre instance. Cette rencontre sera aussi une occasion opportune pour vous, d'échanger sur des thèmes d'actualité qui interpellent la Communauté douanière internationale, avec la contribution d'éminents spécialistes.

Je reste persuadé qu'à l'issue de vos travaux, un jalon supplémentaire sera posé, pour la réalisation de notre volonté commune de faire des Douanes francophones des piliers essentiels dans la poursuite de l'émergence et du renforcement économiques de nos pays.

Mesdames et Messieurs ;

En matière de commerce international, les dernières évolutions intervenues au sein de l'Organisation mondiale du Commerce se sont traduites par l'adoption à Bali en décembre 2013, de l'Accord sur la Facilitation des échanges.

C'est la raison pour laquelle je suis heureux de constater l'inscription à l'ordre du jour, de discussions sur : « l'état des lieux, les difficultés et perspectives dans la mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des Echanges ».

Je me réjouis de la présence remarquée du Secrétaire général de l'Organisation Mondiale des Douanes. Je salue le rôle déterminant que l'OMD a déjà joué dans la mise en œuvre d'une trousse à outils sur la compétitivité économique.

Mesdames et Messieurs ;

A l'heure actuelle, les défis sont nombreux pour les Administrations des Douanes des pays en développement. La problématique de la maîtrise de l'assiette est plus qu'essentielle eu égard à la part contributive des recettes douanières dans la masse globale des ressources de nos Etats.

Le Sénégal a enregistré des avancées significatives avec notamment :

- ✓ la dématérialisation des procédures et formalités du commerce extérieur, qui a permis des gains de temps ainsi qu'une réduction considérable des coûts des opérations en douanes ;

- ✓ le partenariat avec le Secteur privé, exprimé à travers l'application de mesures de facilitations dont l'une des plus importantes est le Programme de Partenaires privilégiés ;
- ✓ la mise en œuvre de réformes poussées avec l'adoption du nouveau Code des Douanes. Outre sa conformité avec les normes nationales, communautaires et internationales, il prend en charge de façon satisfaisante les préoccupations des usagers et opérateurs économiques.

Ces avancées seront renforcées par la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) qui constitue notre nouveau référentiel de politique économique et sociale.

Un autre défi majeur est celui sécuritaire qui interpelle les Administrations douanières compte tenu de leurs responsabilités dans les contrôles aux frontières.

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais porter à la connaissance des participants deux évènements majeurs qui se tiendront prochainement dans notre pays à savoir la 2^{ème} réunion de haut niveau sur le renforcement de la coopération en matière douanière entre l'UEMOA et le Japon prévue le 29 octobre 2014 et le forum de l'Organisation mondiale des Douanes sur les

Technologies de l'Information et de la Communication, qui aura lieu au mois de mai 2015.

La dynamique de réforme et de modernisation dans laquelle les Douanes sénégalaises se sont lancées depuis quelques années, avec à la clé des avancées notoires en matière informatique, de simplification des procédures et de collaboration avec les autres administrations, explique, assurément, le choix porté sur notre pays, pour accueillir ces deux grands évènements.

Distingués invités,

Avant de terminer mon propos, je voudrais remercier bien vivement Messieurs les Ambassadeurs ici présents, le Président de la 18^{ème} Conférence, les partenaires techniques et financiers, les organisations internationales et Communautaires, ainsi que tous ceux qui ont participé à la réussite de cette rencontre.

J'y associerai évidemment l'Administration des Douanes du Sénégal, à travers son Directeur Général.

En souhaitant plein succès à vos travaux et un agréable séjour à Dakar à tous les participants, je déclare ouverte la 19^{ème} Conférence des Directeurs généraux des Douanes des pays totalement ou partiellement francophones.

Je vous remercie de votre aimable attention